



PLAN D'ACTION

2025-2028

DU CONSEIL DE QUARTIER
DUBERGER-LES-SAULES

CONTEXTE

Ce plan d'action a été élaboré à l'automne 2025. Il repose principalement sur deux éléments : les consultations citoyennes réalisées sur le sujet, ainsi que les compétences et les préoccupations des membres actuels du conseil de quartier. Il ne s'agit donc pas d'un portrait exhaustif des enjeux prioritaires du quartier Duberger-Les Saules, et certains enjeux importants peuvent ne pas y être abordés. Ainsi, il est possible que d'autres consultations soient menées à la suite de demandes formulées par la Ville ou les résident·e·s. Sauf indication contraire, les actions prévues dans ce plan sont considérées comme continues pendant toute sa durée.

QUALITÉ DE VIE ET ANIMATION DU MILIEU

- Travailler en collaboration avec divers organismes afin de créer un milieu de vie chaleureux et rassembleur dans le secteur du boulevard Masson
- Lors des projets pour lesquels le Conseil est appelé à se prononcer et/ou à collaborer, porter une attention particulière à la préservation et à la mise en valeur des espaces verts, des jardins communautaires et des zones boisées
- Soutenir le développement d'initiatives en faveur de la biodiversité
- Soutenir les initiatives contribuant à la sécurité alimentaire



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- Garder en tête les enjeux liés à l'abordabilité des logements dans Duberger-Les Saules, selon les prérogatives du conseil de quartier. Ce temps de réflexion vise à orienter des prises de position éclairées et adaptées à la réalité du quartier
- Dans les projets pour lesquels le Conseil de quartier est sollicité, porter une attention à l'implantation et à la préservation de commerces et de services de proximité



MOBILITÉ ACTIVE, TRANSPORT COLLECTIF ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Porter une attention particulière aux souhaits et aux irritants exprimés par les résident·e·s, notamment en ce qui concerne l'aménagement de trottoirs, de pistes cyclables, l'amélioration de la desserte du transport en commun et le respect de la vitesse maximale dans les quartiers résidentiels
- Redéfinir le projet en lien avec la subvention pour la sécurité routière, et au besoin, mettre sur pied un comité dédié à cet enjeu
- Soutenir les initiatives visant à faciliter les déplacements à pied et à vélo, notamment par l'ajout ou l'amélioration d'aménagements adaptés à la mobilité active

PARTICIPATION CITOYENNE

- Mener une réflexion sur la création de lieux de diffusion de babillard communautaire
- Utiliser la page Facebook du Conseil de quartier pour améliorer la visibilité et informer les citoyen·ne·s de manière régulière
- Faire de l'autopromotion pour accroître la participation aux assemblées publiques mensuelles
- Maintenir et développer des liens avec les organismes du quartier et les autres conseils de quartier ; inviter les organismes locaux à venir présenter leur mission lors des rencontres du Conseil